



Certifications
Mixité - Compétition - Handicap
2022



Les Archers de la Cité ont le plaisir de vous inviter au



Concours sélectif individuel en salle (2 x 18 m) et challenge interdépartemental par équipes Dimanche 7 janvier 2024

Salle des Archers - Bd de Bourriac - CARCASSONNE

Agrément
N°11 11 008

Modalités



Renseignements : Patrick Danesin
04 68 72 58 87 archer.cite@orange.fr

Les inscriptions sont traitées dans l'ordre de leur arrivée.

La composition des équipes départementales doit être déposée lors du passage au greffe avant le début des tirs (*formulaire disponible sur le site du CRTAO, rubrique Vie sportive / Challenge Interdépartemental*).

Pour participer :

- ✓ Par courriel : archer.cite@orange.fr
- ✓ Indiquer votre catégorie, votre numéro de licence, votre arme et votre départ (matin ou après-midi).
Date limite d'inscription le **mercredi 3 janvier 2024**.

Blasons : ✓ Selon arme et catégorie (pour l'arc classique : trispot sur **demande à l'inscription**)

Engagement :

un départ adulte : 10 €	deux départs adulte : 15 €
un départ jeune : 7 €	deux départs jeune : 10 €

Déroulement

	Matin
Ouverture du greffe	8 h 00
Échauffement sur cible et contrôle du matériel	8 h 45 (3 volées)
Début des tirs	9 h 15

	Après-midi
	13 h 15
	13 h 45 (3 volées)
	14 h 15

Arbitres : DUVAL Arnaud - PLACE Aurélie

Présentation de la licence (avec photo) ou d'une pièce d'identité
Tenue conforme à la réglementation F.F.T.A.
(logos sponsors avec autorisation du président du club d'origine)
 Tenue équipe départementale autorisée
Chaussures de sport obligatoires



Résultats vers 17 h

Buvette (boissons uniquement) à votre disposition toute la journée (alcool non autorisé)

Plan d'accès

latitude	43.218323632413295	décimal
longitude	2.366587080881459	décimal
latitude	N 43° 13' 5.9664"	sexagésimal
longitude	E 2° 21' 59.7126"	sexagésimal

